

**RENTREE**  
**2026**  
**2027**



**CENTRE  
RÉGIONAL AFRICAIN  
D'ADMINISTRATION  
DU TRAVAIL**

**NOUVEAU**

**master** **ProMSS**  
CONSEILLER JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

## Cours du jour et cours du soir

La sécurité sociale a besoin de spécialistes dans le domaine juridique pour veiller à la bonne application du droit, défendre les intérêts des OSS, sécuriser les pratiques de gestion et de fonctionnement, garantir les engagements légaux et réglementaires, voire représenter l'organisme dans des contentieux. C'est la vocation de la nouvelle option du programme de formation exceptionnelle en conseiller juridique de la sécurité sociale.

Face aux transformations des métiers du juridique dans le contexte de l'essor de l'IA, l'offre de formation des conseillers juridiques 2026 développe un large panel de compétences au profit des acteurs juridiques des OSS pour s'adapter à la complexification du système des OSS.

Cette formation est une opportunité de disposer des hautes qualifications dans la gestion de la fonction juridique à l'ère des innovations diverses dans les OSS.

### COÛT DE LA FORMATION :

**3 250 000FCFA** payable comme suit:  
"Frais d'étude de dossier : **50.000FCFA**  
(Dès le dépôt du dossier)"  
"Frais de scolarité : **2 600 000FCFA**"  
"Assurance Maladie : **600.000FCFA**"

### CIBLES

- Gestionnaires des litiges et créances
- Chargés d'études juridiques
- Conseillers juridiques
- Audiencier
- Responsables et chargé du contentieux
- Auditeurs internes

### ANNÉE DE SORTIE :

La formation est sanctionnée par un diplôme international de Master en conseiller juridique de la sécurité sociale.

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION:

La formation d'une durée de 12 mois est organisée en deux semestres (semestre 5 et 6) avec un stage pratique de 3 mois et la présentation d'un mémoire professionnel. L'admission se fait à travers une sélection des candidatures en septembre par le Conseil Scientifique. Les dossiers de candidatures doivent être déposés au secrétariat du Directeur Général du CRADAT.

**La fiche d'inscription est téléchargeable : [www.cradat.cm](http://www.cradat.cm)**

### COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- 1- Une demande motivée et signée du candidat
  - 2- Un curriculum vitae du candidat
  - 3- Une copie certifiée conforme du diplôme d'admission ou éventuellement certificat de scolarité
  - 4- Trois derniers relevés officiels des notes
  - 5- Un extrait d'acte de naissance
  - 6- Quatre photos d'identité
  - 7- Un certificat médical
  - 8- Certificats de travail éventuels correspondant aux différents emplois occupés
  - 9- Une lettre de recommandation et/ou de prise en charge du candidat par l'employeur ou l'organisme de financement ou éventuellement du parent
  - 10- Une copie de reçu de règlement des frais d'études de dossier dont le montant est fixé à la somme de 50 000 FCFA.
- Les dossiers de candidatures doivent être déposés au secrétariat du Directeur Général du CRADAT.

Pour plus d'informations relatives aux offres :  
[www.cradat.cm](http://www.cradat.cm)  
B.P. : 1055 Yaoundé-Cameroun  
Immeuble siège  
Tél. : (237) 693 74 87 07 / 696 74 82 08  
E-mail : [cradatcontact@yahoo.fr](mailto:cradatcontact@yahoo.fr)

## POINTS CLES DE LA FORMATION

### TRONC COMMUN

Management et gouvernance  
Gestion des branches  
Droit de la sécurité sociale  
Problématique du financement de la SS  
Leadership  
Recouvrement et contentieux de la SS  
Management de la qualité  
IA et SS  
Système d'information de la SS

### POINTS CLÉS DE LA SPÉCIALISATION

Les régimes juridiques en SS  
Cadre juridique et normes en SS  
Spécificités de la fonction juridiques en SS  
Évolution législative du système de SS  
Système international et normes de SS  
Étude de cas de jurisprudence  
Fonction juridique dans un OSS  
Suivi et monitoring de la dépense et sauvegarde des droits et intérêts  
Politique de préservation des droits et intérêts de l'organisation  
Valorisation des juristes internes et recours à l'avocat externe  
Gestion des risques juridiques



**LE CRADAT est une institution africaine commune de 18 Etats-membres: Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée( Conakry), Mali, Mauritanie, Niger, R.D. Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo**